

HS 19660 41

Naucelles le 6<sup>e</sup> 1930



N<sup>o</sup> 38  
Prof. de valise n<sup>o</sup> 44  
de passeport n<sup>o</sup> 44  
de 1929

Monsieur le Préfet,

Je soussigné M<sup>me</sup> Ste Crueghe ni  
Volpilhac, domiciliée à Sers-Bas et cette  
communauté si l'honneur de vous prier  
de bien vouloir me délivrer un passe-port  
pour me rendre à Madrid par Hendaye  
où m'appellent des affaires de famille.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet,  
l'hommage de mon profond respect

St Crueghe

Vu pour légalisation de la signature  
de M<sup>me</sup> Ste Crueghe apposée ci-dessus  
avec avis favorable  
Naucelles le 6 décembre 1930

Le Maire,  
J. Serres

